



E.V.E.A

ADM-OP-2024-81

Bénagues, le 05 septembre 2024

POSTE À POURVOIR : CHEF D'EQUIPE ESPACES VERTS - ELAGUEUR (H/F)

**CONTRAT A DUREE INDETERMINEE à 1ETP
Au plus tôt**

Intitulé de la fonction : CHEF D'EQUIPE (H/F)

Classification Conventiionnelle/Emploi Repère : Moniteur d'Atelier 2ème Classe (Annexe 10 CCN66)

Situation Conventiionnelle : Coefficient de Base CCN66 411

1. Définition

Le chef d'équipe, au sein de l'entreprise adaptée EVEA - ADAPEI de l'Ariège, est responsable de l'encadrement des ouvriers dans leurs activités et productions à réaliser, de ses délais et de son contrôle. Il effectue un travail de production principalement dans le domaine des espaces verts.

Il est un formateur auprès des ouvriers d'EVEA, il les aide à s'épanouir à travers une activité professionnelle, en prenant en compte les capacités de chacun, tout en les accompagnants dans leur projet professionnel.

2. Position hiérarchique

Le chef d'équipe est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de fabrication, lui-même placé sous l'autorité du Responsable d'exploitation.

3. Missions

- Assurer et coordonner l'accompagnement professionnel des ouvriers d'EVEA.
- Organiser et superviser les activités de production.
- Contribuer à la vie de la structure.

4. Activités

a) Activités liées à la mission d'accompagnement :

- Le chef d'équipe est référent des ouvriers présents dans son établissement. Il est leur interlocuteur privilégié.
- Il coordonne les actions d'intégration vers le milieu ordinaire, accompagne les ouvriers dans leur parcours de professionnalisation.
- Activités liées à la mission d'encadrement
- Former les ouvriers afin de développer leurs compétences et leur polyvalence technique.
- Suivre les heures de présence des ouvriers et les transmettre au responsable.
- Assurer l'organisation et la planification du travail du personnel placé sous sa responsabilité.

b) Activités liées à la mission de production

- Analyser les postes de travail et les adapter à la pathologie de l'ouvrier en prenant en compte la sécurité, l'ergonomie.
- Effectuer la distribution des tâches selon les compétences et la compatibilité avec les aptitudes physiques et psychologiques de la personne.
- Préparer et répartir les tâches, donner les consignes de travail.
- Interpréter les plans et les documents d'exécutions.
- Organiser la production afin de pouvoir répondre en temps et en qualité aux clients.
- Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité, participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Suivre les plannings.
- Contrôler les matières réceptionnées et informer le responsable en cas de non-conformité.
- Être responsable du matériel et des machines mises à sa disposition, de leur réglage.
- Entretien et réaliser la maintenance de premier niveau.
- Informer le responsable sur les besoins humains et matériels.
- Participer à la réflexion sur l'évolution des activités, proposer des orientations et des améliorations.
- Contribuer au développement commercial.

c) Détail des activités de production :

- Tonte (tondeuse conducteur marchand ou autoportée)
- Gyrobroyage (débroussailleuse conducteur marchand ou autoportée)
- Débroussaillage (Rotofil, couteau ronce)
- Taille des haies • Tronçonnage
- Travaux manuels de type taille arbustes et rosiers
- Ramassage de déchets verts : herbes, feuilles, branchage
- Entretien matériel : petite mécanique
- Conduite camion, taille haie, tondeuse autoportée
- Elagage (abattage, bûcheronnage, haubanage)

5. Compétences requises

- Compétences de taille d'arbres et d'élagage.
- Maîtriser des connaissances techniques et spécifiques dans le domaine professionnel concerné.
- Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir des capacités relationnelles et pédagogiques avérées.
- Avoir de bonnes capacités de gestion et d'organisation.
- Avoir des connaissances sur le handicap et les pathologies associées ou s'engager à suivre une formation.
- Savoir utiliser l'outil informatique.
- Avoir des notions d'ergonomie.
- Avoir des compétences managériales.

6. Qualification exigée

- Diplôme de niveau IV minimum ou équivalence
- Permis BE.
- Expérience de 3 ans dans les espaces verts et / ou élagage.

Candidatures à faire parvenir à :
M. Grégory BOUCHIQUET, Directeur de Pôle Entreprises Adaptées
Siège Social 5 Route de Guilhot – 09100 BENAGUES
g.bouchiquet@adapei09.fr
Avant le 19 septembre 2024